

APPAREILLAGE PÉDIATRIQUE

L'appareillage d'un enfant est bien différent de celui de l'adulte. L'apprentissage du langage, les besoins particuliers en milieu scolaire ainsi que la croissance ne sont que quelques aspects dont l'audioprothésiste doit tenir compte lorsque vient le temps du choix des prothèses auditives.



Chez le nouveau-né, le canal auditif est étroit, court, les tissus sont flexibles et l'oreille n'est pas coudée comme chez l'adulte. Ces particularités doivent être prises en compte pour s'assurer d'une bonne rétention et d'un maintien adéquat sur le pavillon.



Les tests auditifs chez l'enfant sont souvent effectués par le jeu. Les résultats se précisent avec le temps. C'est la raison pour laquelle l'audioprothésiste travaille main dans la main avec l'audiologiste afin d'assurer à l'enfant un appareillage adéquat tout au long de sa croissance.



La croissance est rapide chez l'enfant. C'est pourquoi les embouts doivent être refaits régulièrement car ils deviennent lâches avec le temps et perdent en rétention et en étanchéité.



Modèle contour d'oreille, embout souple, compatibilité avec un système FM pour l'école, témoin lumineux pour s'assurer du fonctionnement et tiroir-pile sécuritaire ne sont que quelques caractéristiques de l'appareillage chez l'enfant.



Les méthodes d'appareillages sont multiples et la méthode utilisée pour les enfants est particulière du fait que le gain octroyé est supérieur et les gestionnaires de bruits inactifs. L'enfant s'adapte ainsi à son environnement et entend adéquatement tous les sons qui le composent.

Bureau de Montréal
3035, boul Langelier
Montréal (Québec)
H1N 3A5
T. 514 254.4113

Bureau de Repentigny
406, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec)
J6A 2T1
T. 450 654.9784

sophie.gagnon@bellnet.ca • www.sophiegagnon.com



SOPHIE GAGNON
audioprothésiste inc.